**En vacances avec mon enfant handicapé : un colloque dédié**



*Résumé :*Des vacances avec un enfant handicapé, c'est pour beaucoup de familles une vraie chimère. Pas d'offres, trop cher ! Un 1er colloque national, organisé par le Réseau Passerelles, entend pourtant apporter des réponses concrètes. Le 22 mai 2013.

**Par Handicap.fr le 17-05-2013**
[**Lire les réactions et réagissez !**](http://informations.handicap.fr/art-tourisme-culture-2013-857-6030.php#comments)

43% des parents ayant un enfant en situation de handicap déclarent de jamais partir en vacances en famille. 80 % réclament du temps libéré ! Afin de remédier à cette situation problématique, le Réseau Passerelles, créé en juin 2010, se mobilise pour promouvoir et faciliter le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap. Initié dans le cadre d'un étroit partenariat entre l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, le Groupe KLESIA et la Fédération Nationale Loisirs Pluriel, ce nouveau dispositif d'aide au départ en vacances, a permis, en trois ans, à plus de 2 000 d'entre-elles de retrouver le chemin des vacances en famille, en bénéficiant de solutions d'accueil et de prise en charge de leur enfant handicapé, sur leur lieu de séjour. Un répit nécessaire à leur équilibre !

**Un vrai « droit aux vacances » !**
Selon Laurent Thomas, directeur de Loisirs Pluriel, partenaire du Réseau Passerelles, et initiateur de ce colloque, « Répit, ce n'est finalement pas le bon mot. Plutôt que droit au répit, préférons-lui droit aux vacances. C'est plus positif. Les familles ont besoin de souffler, certes, mais, à bien choisir, elles préfèrent passer ce moment avec leur enfant handicapé, en compagnie de toute la fratrie, plutôt que de le placer en séjour adapté, ce qui est majoritairement le cas jusqu'à maintenant. Mais une telle option suppose évidemment une prise en charge adéquate, sur place, qui permet alors de dégager du temps pour se consacrer aux frères et sœurs. ». Une parenthèse salutaire, vitale ! Si indispensable que les demandes doublent chaque année, et ne concernent plus seulement les enfants. Les adultes handicapés aspirent aussi à ce grand bol d'air, parfois eux-mêmes parents qui espèrent passer un peu de bon temps avec leurs enfants.

**Deux formules d'accueil**
Le Réseau Passerelles apporte son soutien à travers deux types de séjour.
• Les séjours à la carte. Le réseau accompagne les familles dans l'organisation de leur séjour en assurant la réservation de l'hébergement, la mise en place d'une solution d'accueil au sein du club enfant (ou dans un centre de loisirs à proximité du lieu de séjour), l'aide au financement...
• Les séjours familiaux. Le réseau réserve quatre hébergements au sein d'un village vacances et met à disposition des familles une éducatrice spécialisée et deux animateurs qui assurent l'accueil des enfants handicapés de 9h à 18h et accompagnent le groupe lors des sorties extérieures. En 2013, vingt séjours de ce type ont été réservés en France.

**Un colloque pour un grand bol d'air**
C'est donc porté par cet engagement militant que le Réseau Passerelles organise, le 22 mai 2013, un colloque national inédit sur le thème : « Partir en vacances avec son enfant en situation de handicap ». Il a pour but de mettre en avant les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontées les familles : accessibilité des hébergements, organisation des soins de l'enfant, accueil de leur enfant handicapé au sein du club enfant... Sans oublier un frein majeur : le surcoût ! On constate en effet qu'il existe des dispositifs pour les familles à très faibles revenus mais quid des revenus intermédiaires qui voient leur budget grevé par le surcoût lié au handicap de leur enfant ? « Dans certains clubs de vacances, l'encadrement ne suffit pas à prendre en charge un enfant handicapé, poursuit Laurent Thomas. Pour les parents, la seule solution, c'est le recours à une AVS. Mais il faut compter 400 euros la semaine ! » Et de proposer un déplafonnement des aides dans ce contexte particulier...

**Une contagion chez les pros du tourisme**
Il souhaite également créer une contagion chez les opérateurs de tourisme social. « Nous espérons convaincre les gestionnaires de villages vacances dans le tourisme social, qui semblent d'ailleurs y être très largement favorables, de nous suivre dans cette belle démarche. Mais ils ont, eux aussi, besoin d'être épaulés pour proposer la meilleure offre, notamment dans les clubs d'enfants. ». Et pourquoi pas, à terme, un label dédié ?

**22 mai 2013 : trois tables rondes**
Diffuser l'information et vulgariser les pratiques, c'est l'ambition de cette journée qui réunit toutes les parties concernées pour un fructueux brainstorming. Quelques heures de réflexion, de confrontations et de propositions, en trois temps, en trois tables rondes. Ils sont parents et témoignent des difficultés rencontrées, des expériences malheureuses mais surtout des bienfaits appréciables de cette bouffée d'oxygène. Ils sont directeurs d'associations ou responsables de centres de vacances et ont pris le parti de s'engager avec des initiatives singulières, méritantes mais qui peinent à se faire connaître. Ils sont, enfin, institutionnels ou responsables d'organismes sociaux, qui détailleront les aides financières à disposition des familles.

**Pas le monopole des biens portants !**
Ce colloque s'adresse aussi aux pouvoirs publics ! Des représentants du gouvernement seront donc présents. Placé sous le haut patronage de François Hollande, il sera ouvert par Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris en charge des personnes handicapées, et clôturé par Sylvia Pinel, ministre du tourisme. En conclusion, Charles Gardou, professeur à l'Université Lyon II, spécialiste des questions de handicap, mettra en lumière l'importance de la question du droit aux vacances pour tous dans une société qui se veut inclusive. Admettre que cette trêve au grand air n'est pas le monopole des biens portants !

• Colloque « Partir en vacances avec son enfant en situation de handicap »
• Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, le mercredi 22 mai 2013, de 13h30 à 17h.
• Inscription gratuite :  **[http://colloque.reseau-passerelles.org](http://colloque.reseau-passerelles.org/)**
• Site du Réseau Passerelles :  [**http://www.reseau-passerelles.org**](http://www.reseau-passerelles.org/)

*« Tous droits de reproduction et de représentation réservés.© Handicap.fr.Toutes les informations reproduites sur cette page sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Handicap.fr. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, sans accord. Cet article a été rédigé par Emmanuelle Dal'Secco, journaliste Handicap.fr »*